



Vœux : 14 janvier 2023

Après deux années d'interruption, c'est avec un grand plaisir accru que je vous accueille pour cette traditionnelle cérémonie des vœux.

Permettez-moi de saluer les personnalités qui nous font l'honneur et l'amitié de leur présence. Mme Peggy Thomas, attachée parlementaire de Mme la sénatrice Sonia de la Provôté

Mr le conseiller Régional et Départemental, Cédric Nouvelot

Mme la conseillère départementale, Carole Frugère

Mr le représentant de la Brigade autonome de Douvres la Délivrante,

Mes chers collègues maires, maires honoraires, adjoints, conseillers municipaux des communes voisines.

Mrs les Anciens Combattants et porte-drapeaux Mmes et Messieurs les représentants de l'intercommunalité de communes « Coeur de nacre » et des syndicats intercommunaux, Mesdames et Messieurs les membres du CCAS et des commissions communales

Mesdames et Messieurs des Associations, Mme Sarah Escroignard, championne de France 2022 de Voltige Equestre,

Sont excusés : Bertrand Bouyx, Député, Corinne Féret, Sénatrice, Jean-Léonce Dupont, Président du conseil départemental, Monsieur Hubert Delalande, maire de Béný-sur-Mer, Monsieur Marcel Maupas représentant du Comité « Juno », Monsieur Paul Rivoalen, maire honoraire, Madame Laurence Berthelot, inspectrice de l'académie

Cette année encore je suis heureux de constater que vous habitants et amis êtes nombreux à ce rendez-vous. Merci de votre présence et de votre fidélité.

Je présente, avec mon équipe, à chacune et à chacun d'entre vous, mes vœux les plus

chaleureux et les plus sincères de santé, de bonheur et de prospérité. Une fois n'est pas coutume, je vais commencer mon propos par des remerciements.

Nous avons vécu une période compliquée, marquée par l'épidémie du coronavirus. Les périodes de confinement qui ont commencé dès le lendemain des élections communales en mars 2020, se sont succédées avec plus ou moins de contraintes.

Dès le début de l'épidémie, avec mes collègues des 12 communes de l'intercommunalité, nous nous sommes réunis en visio-conférence pour gérer et adapter nos actions à cette situation inédite en fonction des informations venant de la Préfecture, du département, de l'Académie ou de la gendarmerie.

C'est ainsi que nous avons pu organiser l'achat de masques et les premières vaccinations.

Un grand merci à tous mes collègues maires et à notre président de l'intercommunalité (Thierry-Lefort) pour leur investissement et à leur équipe municipale.

L'académie nous informait également de la marche à suivre pour maintenir une scolarité pour les enfants. Merci à Madame Laurence Berthelot, inspectrice d'académie pour ses conseils aux enseignantes et son soutien. Merci à Sophie Jahouel, directrice des primaires, Agathe Vincent, directrice des maternelles, Sophie Gibon et Corinne Blaizot, enseignantes qui ont travaillé pour s'adapter afin de poursuivre les apprentissages de leurs élèves et répondre aux besoins des familles.

Je pense aussi aux représentants du SIVOS qui se sont investis pour rouvrir les écoles dès le 12 mai 2020 en respectant toutes les mesures sanitaires imposées : Guy Allais, président du syndicat scolaire, Véronique Marguerite et Jacqueline Lemarquand et à tout le personnel du SIVOS dont Ludivine et David.



Parallèlement, début avril 2020, une chaîne de solidarité de couturières est née pour confectionner des masques, des blouses et surblouses pour les habitants et les soignants (infirmières et aides-soignantes). 700 masques et plus de 100 blouses ont pu ainsi être distribués.

S'associer à ce mouvement, les cyclistes, qui ont distribué aux habitants plus de 300 cageots de denrées alimentaires.

Merci également aux anciens conseillers municipaux, qui ont téléphoné aux Aînés pour garder un lien et prendre des nouvelles

et aux nouveaux, qui ont organisé la réception puis la distribution des masques aux habitants.

Je sais aussi que vous avez pris soin les uns des autres en toute discrétion dans votre voisinage pour veiller surtout sur les personnes seules. Merci à vous également.

D'autres mouvements de solidarité sont nés au cours de cette période :

- collecte auprès des habitants et des enfants de l'école de «boîtes garnies» pour le Noël 2020, qui ont été déposées à la Croix Rouge
- collecte des couvertures et des vêtements pour les sans-abris qui ont été acheminées à l'association de la boussole » à Caen
- dons pour l'Ukraine qui ont été déposés à l'antenne de la Protection Civile d'Evrecy.

Soyons fiers de cette mobilisation.

UN GRAND MERCI A TOUS !

La vie a repris son cours peu à peu et des travaux ont été réalisés en 2021 et 2022. Vous pouvez les visualiser dans le diaporama qui défile sur l'écran.

Bâtiments communaux : je remercie le département (Carole et Cédric) qui nous facilitent les aides que nous pouvons obtenir dans le cadre des APCR (Aides aux Petites Communes Rurales), des amendes de police et des subventions dans le cadre de l'amélioration du patrimoine.

Bien sûr, j'associe nos parlementaires qui nous aident de différentes manières. Nous avons pu bénéficier du Plan « FRANCE RELANCE » et la communauté de communes « Cœur de Nacre » avec l'abondement par des fonds de concours.

Gîtes communaux : Fin des travaux et la réception, gîtes pouvant accueillir 14 personnes / Réception de l'appartement adjacent aux gîtes / Atelier communal : remise en état de la charpente avec une remise à neuf de la couverture côté sud / Pose de deux nouvelles portes en chêne pour agrandir la surface de stockage / Changement des anciennes fenêtres bois par de l'aluminium / Extension de l'atelier communal de 45 m² avec un local de stockage pour l'association « Colomby-Anguerny Anim' ». / Eglise Saint-Vigor : rénovation complète de l'église et de la sacristie (J'adresse mes plus vifs remerciements pour la qualité du travail effectué aux entreprises Jean-Louis Tillard de Mathieu et Alain Marie entreprise Lefèvre de Giberville) / Réfection de la salle du Colombier, changement des huisseries extérieures, avec l'isolation du plafond, équipé de dalles chauffantes et de plaques d'éclairage en led/Changement des 22 huisseries extérieures de la grange Dîmière / Ouverture de la micro-crèche « Les Bambyny » structure qui apporte une plus-value à notre village

Tout le patrimoine bâti de la commune a été rénové et remis à jour énergétiquement ces dernières années.

Nouveau Cimetière : Pose de deux nouveaux colombariums en granit rose et de 12 nouvelles cavurnes.

Voirie : Eclairage du quartier de la mare d'Anguerny avec la pose d'une armoire et des lampadaires / Achat d'un tracteur

tondeuse avec benne / Installation d'une structure de jeux pour les jeunes enfants installée dans les deux villages / Plantation d'un verger avec les parents pour les enfants nés en 2020, rue Bill Ross, avec Messieurs Thierry Ranchin et Eric Lemarinier

Animations communales : Merci à toutes les présidentes, présidents et les membres des associations pour les actions et la vie sociale que vous apportez à notre commune, dès que cela a été possible pour retrouver des moments de convivialité et de rencontre : à Isabelle Guéret Hamet, pour Colomby-Anguerny Anim', / à Cécile Poteau, pour le comité de jumelage « East-Woodhay » / à Sylvie Perret, pour la gym tonique et volontaire / à Annie et Jacques Besnard pour l'association des randonneurs / à Chrystel Couret pour l'association « Za Gazouille », qui a ouvert sa micro-crèche, / à Albert Boissaud, pour les cyclos de Than / à Edouard Dufay, pour l'association des parents d'élèves / à Isabelle Aureau pour le groupe de Yoga, / à Louis Maindrelle pour l'association des colombophiles, / à Eliane Viguier pour l'association de gymnastique pour individus motivés.

En ce qui concerne les projets de l'année 2023, je serai bref, puisque trois dossiers sont en cours.

Tout d'abord, celui du futur lotissement communal de Saint-Vigor qui comprend 7 parcelles. La surface urbanisable n'entre pas dans le quota du futur PLUi, étant inférieure à 5 000 m². Notre intercommunalité élabore un plan local d'urbanisme intercommunal, qui implique de nouvelles règles de gestion des espaces agricoles.

Le deuxième dossier concerne l'école. Nous relançons un nouvel appel d'offres pour l'agrandissement de l'école pour mieux répondre aux besoins réels et espérer une ouverture pour septembre 2024.

Et le troisième dossier porte sur la sécurité dans notre village : **Sur la RD 141**, rue de l'église de Colomby, création d'un dévoiement d'une demi-chaussée de la rue actuelle pour faciliter la visibilité pour la sortie du futur lotissement Saint-Vigor / **Grand rue** : création d'îlots de stationnement et matérialisation au sol des emplacements, pour libérer le trottoir aux piétons et rendre accessible les boîtes aux lettres. / **Rue du château** : mise en sens unique afin d'interdire tous véhicules venant de Caen de tourner à gauche au niveau du château d'eau. (ses travaux seront matérialisés avec une période d'essai avant travaux définitifs) ; / **Rue du Bout Maçon** : en accord avec le propriétaire, le pignon sera reculé afin d'élargir le trottoir au niveau de l'étrangement passant de 60 cm à 1,50m pour faciliter le cheminement des piétons pour se rendre à l'école, le passage des poussettes et des personnes à mobilité réduite. / **Rue de l'église d'Anguerny**, une réflexion est en cours pour limiter la vitesse des automobilistes.

Quelques mots de ma commission intercommunale « actions sociales ».

Je remercie le personnel pour son professionnalisme et son efficacité, en premier lieu, son directeur, M. Soucasse et Karen Gascoin

L'épicerie solidaire et sociale : Remerciement à toute l'équipe de Mme Marie Drancey, présidente qui agit en faveur des familles en difficultés passagères de notre territoire (environ 90 à 100 familles bénéficient de l'épicerie

chaque jeudi, ce qui représente pour le mois de décembre 2022, près de 800 personnes alimentées.

Au sein de l'ADAJ, merci à Mrs Daniel Boulet, président, Xavier Lemire, directeur et les deux éducateurs pour la prévention Elodie et Jolan en partenariat avec Mme Emmanuelle Maître de la CAF, qui œuvrent pour les jeunes de notre territoire.

Dans le cadre du Relais Petite Enfance : merci aux deux animatrices Lucie Crance et Isabelle Aeschmann, qui préparent des ateliers ludiques, d'éveil, des animations, des conférences tout au long de l'année, pour les assistantes maternelles et les jeunes parents du territoire. Ces missions sont coordonnées avec Mme Virginie Guérin de l'ADMR du Calvados.

Le club Côte de Nacre Cyclo, avec Philippe Quinton et Pierre-Marie Werlen organise le Tour de l'intercom chaque année en partenariat avec le club des cyclos de Than et prépare un calendrier fourni de plus de 300 jours de randonnée pour tous niveaux en vélo de route, VTT et aussi pour ceux qui utilisent une assistance électrique.

J'associe à cette manifestation, l'association « Guitare pour Tous » et sa présidente, Catherine Lebrasseur et l'école de musique intercommunale.

Hébergée depuis 1992 sur notre commune, l'association AIRE dirigée par Jacqueline Saint-Yves, présidente, Stéphane Dumeige, directeur et Emmanuel Gaash, sous-directeur a déménagé en février 2022 à Douvres la Délivrande. Cette association intermédiaire embauche des personnes en difficulté d'insertion pour effectuer des travaux chez des particuliers, des associations, des collectivités ou des entreprises.

Notre commune a fait appel à AIRE pour de nombreux chantiers de remise état de murs anciens notamment.

Le Syndicat d'Énergie du Calvados, Bruno Delique, directeur, Stéphane Lebarbier, sous-directeur et leurs collaborateurs, qui travaillent pour nos communes et tout particulièrement sur le dossier de la hausse du coût de l'énergie (électrique et gaz) et sur un schéma directeur pour installer des bornes pour véhicules électriques sur nos communes.

Avant de terminer mon propos, je veux remercier tous les anciens conseillers municipaux de la mandature précédente, les membres du CCAS, toutes les personnes de la commune qui participent aux commissions, qui tiennent les bureaux de vote, la commission de contrôle des listes électorales, des impôts, etc... et bien sûr, tous les nouveaux élus depuis 2020, adjointes et adjoints, conseillères et conseillers auxquels j'associe leurs conjoints.

J'invite chaque conseiller à venir se présenter : (Patricia, Nathalie, Marie, Karine, Marion, Laëtitia, Thierry, Philippe, Jean-Louis, Jérôme, Guy, Christophe). C'est dans un esprit d'équipe

que nous travaillons pour notre commune et votre bien-être.

Merci à vous tous pour le travail accompli, ainsi que les agents administratifs et techniques communaux.

Aujourd'hui, j'ai aussi une pensée profonde pour nos habitants et amis qui nous ont quitté durant ces trois années.

Au nom de tout le Conseil municipal, je renouvelle à chacune et à chacun d'entre vous, mes vœux sincères et chaleureux, de bonne année pour vous-même et pour vos proches.

Mme Patricia Wasinta prend la parole, pour inviter les personnes suivantes à recevoir un cadeau

Mesdames les couturières Mado Philippe, Annick Leclerc, Rosalind Barbier, Renée Mogis, Chantal Hannot, Eliane Viguier, Suzanne Pierre, Catherine Foulon et Laure Brault,

Les cyclistes, Messieurs Michel Loire et Aurélien Marie

Mise en valeur de Eliane Viguier, présidente de l'association de gymnastique pour individus motivés depuis 42 ans. L'association a été créée le 11 mai 1981, sous le nom de Section de « Gymnastique Volontaire » de Colomby-sur-Thaon. En moyenne, vingt personnes fréquentent l'activité avec un pic dans les l'année 2005-2010 jusqu'à 30. J'ai voulu te remercier aujourd'hui pour ton engagement.

Félicitations à Sarah Escroignard, championne de France 2022 au Mans en voltige équestre.

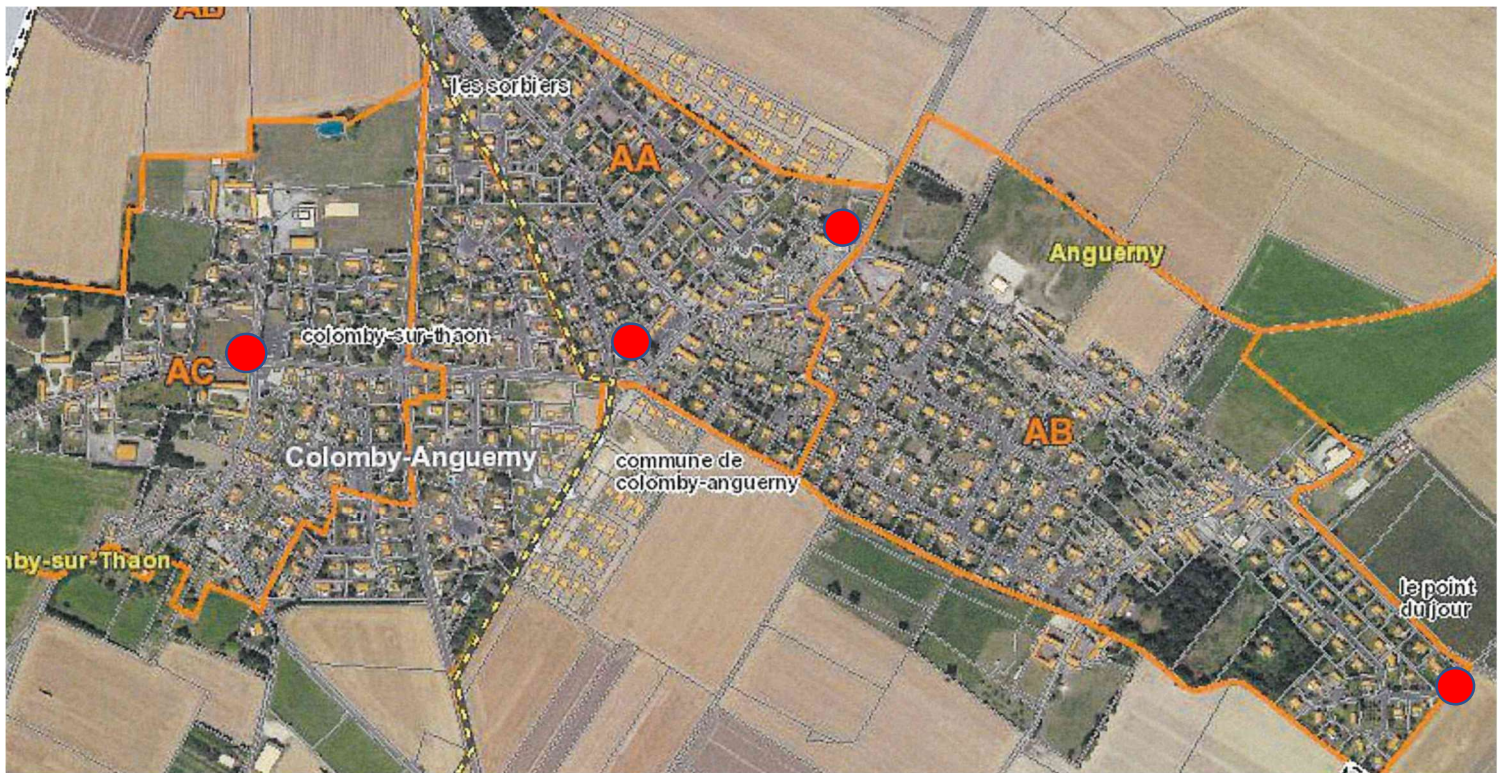
Je te laisse la parole pour nous décrire ton sport, et pendant ce temps, Nous pourrons voir un diaporama sur les concours auxquels tu as participé au cours de l'année 2022



De gauche à droite : Sarah, Cédric Nouvelot, Carole Frugère, Thierry Lefort et Fabien Escroignard.

Cérémonie des vœux du Sivos Abc : Mr Guy Allais, président du syndicat avait invité le mercredi 11 janvier le personnel du Sivos, les enseignantes et les parents d'élèves pour présenter ses vœux. Il a remercié le personnel pour son dévouement auprès des enfants en revenant sur la période 2020/2021. Vous avez su vous adapter, afin de mettre en place tous les protocoles sanitaires demandés. A la fin de la cérémonie, quatre personnes ont reçu un diplôme du travail pour ancienneté de services.





RECYCLER VOTRE SAPIN

4 points de dépôt
Voir carte au-dessus
du 7 au 18 janvier

La commune vous invite à déposer votre sapin à compter du
samedi 7 janvier
jusqu'au 18 janvier

Liste des dépôts autorisés :

- 1/ Espace vert de la salle du Colombier
- 2/ Terrain de boules à côté de l'école
- 3/ Parking du nouveau cimetière, face à l'inukshuk
- 4/ Rue du Point du Jour – Face au calvaire

Merci de respecter ces lieux en déposant correctement votre sapin **non enveloppé de film plastique** afin de faciliter le travail des employés communaux.

Les sapins seront ensuite broyés. Le broyat constituera une matière organique précieuse pour couvrir le sol autour des arbres et des arbustes.



SACS JAUNES

Depuis le 9 janvier 2023,
Les sacs jaunes sont mis
à disposition au magasin « PROXI »
et non plus à la mairie